

# Salle des Fêtes de Zutkerque

Rue des écoles - 62370 ZUTKERQUE

## CONVENTION

Entre

La Commune de Zutkerque représenté par le Maire, Monsieur Daniel DURIEZ

Et

M.....

Demeurant à .....

Tél. : .....

Il est convenu ce qui suit :

**Article 1<sup>er</sup>** : En application et dans le respect du règlement d'utilisation de la salle, la Commune de Zutkerque met à disposition la salle des fêtes située rue des écoles.

### **Article 2 : Manifestations – Cérémonies**

La mise à disposition de la salle des fêtes est consentie pour l'organisation suivante (1) :

.....  
.....  
.....

Cette manifestation regroupera .....personnes.

L'utilisateur se portera garant afin que le nombre de personnes, indiqué ci-dessus, ne soit en aucun cas dépassé (respect des règles de sécurité).

**Article 3** : L'utilisateur précité a justifié de son domicile, en présentant les pièces suivantes :

.....  
.....

### **Article 4 : Mise à disposition des locaux**

La salle des fêtes est mise à disposition pour la manifestation

Du.....de.....h.....(2)

Au.....à.....h.....

### **Article 5 : Règlement d'utilisation**

La salle des fêtes est mise à disposition moyennant le versement d'une redevance de 500 € TTC, par chèque à l'ordre de régie multi-produits Zutkerque ou en espèces.

La totalité de cette somme sera réglée au plus tard la veille de la manifestation.

### **VERSEMENTS:**

Paiement 1 : .....€ le ..... (jour de réservation)

Paiement 2 : .....€ le ..... (lors de la remise des clefs)

**Article 6 : Caution**

*Un chèque de caution de 300 € n°.....tiré par la banque ..... a été déposé en Mairie par l'utilisateur.*

**Article 7 : Dédit**

*En cas de désistement de l'utilisateur, les dispositions du règlement s'appliqueront.*

**Article 8 : Remise des clefs**

*L'utilisateur prendra les clefs de la salle des fêtes auprès du responsable le vendredi à 10 h 30 et un état des lieux contradictoire sera effectué.*

**Article 9 : Restitution des lieux**

*L'utilisateur rendra les clefs de la salle des fêtes au responsable le lundi à 10 h 30. Un état des lieux contradictoire sera effectué. L'utilisateur pourra être sommé de remettre en état les lieux immédiatement. A défaut, la caution sera gardée et encaissée.*

**Article 10 : Responsabilité**

*Dès l'entrée dans la salle des fêtes, l'utilisateur assurera la responsabilité des locaux. En particulier, il veillera, lors du départ à la fermeture de toutes les issues, des appareils électriques et gaz de la cuisine, et au respect de la tranquillité des riverains.*

*L'utilisateur a fourni une attestation d'assurance responsabilité civile (assurance..... n°contrat.....) et fera son affaire de la garantie des risques liés à l'utilisation de la salle confiée.*

**Article 11 : Règlement d'utilisation de la salle des fêtes**

*L'utilisateur reconnaît avoir pris connaissance du règlement de la salle des fêtes dont il accepte les clauses. Un exemplaire de ce règlement sera signé et annexé à la présente convention.*

*Fait à Zutkerque, le.....*

*Vu pour accord*

*Vu pour accord*

*L'utilisateur*

*Le Maire*

- (1) Préciser l'objet et le déroulement de la manifestation : ex. : mariage, soirée dansante...
- (2) Préciser le jour et l'heure d'arrivée et de départ.